

**Fondation de l'Institut universitaire  
en santé mentale Douglas**  
**États financiers**  
*31 mars 2020*

# Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

## Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2020

---

	<i>Page</i>
<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	
<b>États financiers</b>	
État de la situation financière .....	1
État des résultats.....	2
État de l'évolution de l'actif net.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
<b>Notes complémentaires</b> .....	5
<b>Tableau</b>	
Tableau 1 – Tableau des produits.....	12

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Au conseil d'administration de la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas,

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal (Québec)

MNP<sup>1</sup> SENCRL, srl

Le 10 juin 2020

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A129294

# Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

## État de la situation financière

*Au 31 mars 2020*

	2020	2019
<b>Actif</b>		
<b>À court terme</b>		
Trésorerie (note 3)	669 354	591 279
Débiteurs (note 4)	237 612	285 903
Dépôt (note 15)	26 033	26 000
	<b>932 999</b>	903 182
<b>Placements (note 5)</b>	<b>11 659 621</b>	12 113 020
	<b>12 592 620</b>	13 016 202
<b>Passif</b>		
<b>À court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	371 437	210 011
Montant dû à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas, sans intérêt ni modalité de remboursement	98 290	99 423
Montant dû au Centre de recherche de l'Hôpital Douglas, sans intérêt ni modalité de remboursement	77 468	203 519
	<b>547 195</b>	512 953
<b>Apports reportés (note 7)</b>	<b>1 353 457</b>	1 451 660
	<b>1 900 652</b>	1 964 613
<b>Éventualités (note 15)</b>		
<b>Actif net</b>		
Reçu à titre de dotation (note 8)	1 529 265	2 099 265
Affecté à des projets spéciaux en santé mentale (note 9)	2 457 986	2 188 665
Affectation d'origine interne en compensation de la réduction de valeur des placements (note 10)	812 252	832 794
Non affecté	5 892 465	5 930 865
	<b>10 691 968</b>	11 051 589
	<b>12 592 620</b>	13 016 202

Approuvé au nom du conseil d'administration,

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

## État des résultats

*Exercice clos le 31 mars 2020*

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Produits (Tableau 1)</b>	<b>3 272 963</b>	<b>2 756 744</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	<b>491 048</b>	370 856
Frais de gestion et location d'espaces de stationnement	<b>366 702</b>	458 029
Publicité et site Web	<b>200 049</b>	12 974
Frais liés aux activités et aux événements	<b>120 072</b>	103 603
Fournitures et frais de bureau	<b>72 177</b>	21 792
Honoraires pour services professionnels	<b>52 763</b>	66 809
Autres	<b>29 746</b>	19 863
	<b>1 332 557</b>	<b>1 053 926</b>
<b>Excédent des produits sur les charges avant l'élément suivant</b>	<b>1 940 406</b>	<b>1 702 818</b>
<b>Revenus (perte) de placement nets (note 11)</b>	<b>(434 937)</b>	<b>280 471</b>
<b>Dons (note 12)</b>	<b>(1 875 090)</b>	<b>(2 001 170)</b>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(369 621)</b>	<b>(17 881)</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

### État de l'évolution de l'actif net

*Exercice clos le 31 mars 2020*

	<i>Reçu à titre de dotation</i>	<i>Affecté à des projets spéciaux en santé mentale</i>	<i>Affectation d'origine interne en compensation de la réduction de valeur des placements</i>	<i>Non affecté</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
<b>Actif net à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2 099 265</b>	<b>2 188 665</b>	<b>832 794</b>	<b>5 930 865</b>	<b>11 051 589</b>	11 059 470
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	-	-	-	<b>(369 621)</b>	<b>(369 621)</b>	(17 881)
<b>Dotation</b>	<b>10 000</b>	-	-	-	<b>10 000</b>	10 000
<b>Virement interfonds (notes 8 et 9)</b>	<b>(580 000)</b>	<b>580 000</b>	-	-	-	-
<b>Affectations internes (note 10)</b>	-	<b>(310 679)</b>	<b>(20 542)</b>	<b>331 221</b>	-	-
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 529 265</b>	<b>2 457 986</b>	<b>812 252</b>	<b>5 892 465</b>	<b>10 691 968</b>	11 051 589

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.*

# Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

## État des flux de trésorerie

*Exercice clos le 31 mars 2020*

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(369 621)	(17 881)
Variation nette de la juste valeur des placements	897 400	(118 673)
Dotations	10 000	10 000
Dons en actions	(166 981)	(33 212)
Amortissement des apports reportés	(265 543)	(414 236)
	<b>105 255</b>	<b>(574 002)</b>
Variations des éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	48 291	(39 873)
Dépôt	(33)	(26 000)
Créditeurs et charges à payer	161 426	130 014
	<b>314 939</b>	<b>(509 861)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Montant dû à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas	(1 133)	(46 494)
Montant dû au Centre de recherche de l'Hôpital Douglas	(126 051)	(601 920)
Apports affectés reçus	189 914	377 803
	<b>62 730</b>	<b>(270 611)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat de placements	(3 207 791)	(1 882 562)
Produit sur la vente de placements	2 908 197	1 614 332
	<b>(299 594)</b>	<b>(268 230)</b>
<b>Diminution de la trésorerie</b>	<b>78 075</b>	<b>(1 048 702)</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>591 279</b>	<b>1 639 981</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>669 354</b>	<b>591 279</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.



# Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

## Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020

---

### 1. Constitution et nature de l'organisme

La Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas (la « Fondation »), constituée en organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), a pour mission de recueillir, d'investir et de distribuer des ressources financières pour le compte de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas et du Centre de recherche de l'Hôpital Douglas, ou de toute institution affiliée établie dans la province de Québec et exerçant des activités médicales ou connexes.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif figurant à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables au Canada. Ils comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### ***Incertitude relative à la mesure***

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur les actifs et passifs éventuels présentés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges comptabilisés pendant la période visée par les états financiers.

Les débiteurs sont présentés après évaluation de leur recouvrabilité, et une provision pour créances douteuses appropriée est constituée lorsqu'elle est jugée nécessaire.

Ces estimations et hypothèses sont revues périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont présentés dans l'excédent des produits et des charges des périodes au cours desquelles ils deviennent connus.

#### ***Comptabilisation des produits***

##### *Apports et dons*

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports et les dons incluant les dons en nature et en actions. Selon cette méthode, les apports et les dons affectés à des charges de périodes futures sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les apports et les dons non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement sûr. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Les promesses de dons et les legs sont comptabilisés à titre de produits lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement sûr.

##### *Activités et événements de collecte de fonds*

Les produits tirés des activités et des événements de collecte de fonds sont comptabilisés aux termes de l'accord conclu entre les parties lorsque les activités et les événements ont lieu, que les montants sont déterminés ou déterminables et que leur recouvrement est raisonnablement sûr. Le passif lié aux produits reçus, mais non acquis, des activités et des événements est comptabilisé dans l'état de la situation financière à titre de produit reporté.

##### *Stationnement*

Les produits provenant de la location d'espaces de stationnement sont comptabilisés aux termes de l'accord conclu entre les parties lorsque le service a été rendu, que les montants sont déterminés ou déterminables et que leur recouvrement est raisonnablement sûr.

##### *Revenus de placement nets*

Les revenus de placement non grevés d'une affectation sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur la juste valeur des placements sont présentés dans l'état des résultats.

Les revenus de placement grevés d'une affectation externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

# Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

## Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Apports de biens et de services

Les apports de biens et de services sont comptabilisés à titre d'apports et de charges à l'état des résultats si leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si les biens et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins. La trésorerie grevée d'affectations qui ne peut être utilisée pour les besoins courants est comptabilisée dans la trésorerie soumise à restrictions.

#### Instruments financiers

La Fondation comptabilise ses instruments financiers lorsqu'elle devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, exclusion faite des opérations entre apparentés, lesquelles sont initialement comptabilisées à leur valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le chapitre 3840, « Opérations entre apparentés », du *Manuel de CPA Canada* (voir la note 17).

Au moment de la comptabilisation initiale, la Fondation peut faire le choix irrévocable d'évaluer ultérieurement tout instrument financier à la juste valeur. Par la suite, la Fondation évalue à la juste valeur ses placements cotés sur un marché actif. Tous les autres actifs financiers et passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti.

Les coûts de transaction et de financement sont comptabilisés en charges.

#### Dépréciation d'actifs financiers

La Fondation évalue la dépréciation de tous ses actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti. Pour déterminer s'il y a des indications objectives de dépréciation, la direction vérifie si l'émetteur éprouve d'importantes difficultés financières. Lorsqu'il y a indication de dépréciation, la Fondation doit déterminer s'il y a eu, au cours de la période, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Le cas échéant, la Fondation ramène la valeur comptable des actifs financiers dépréciés au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de la détention des actifs, le montant qui pourrait être réalisé de la vente des actifs ou le montant qu'elle peut s'attendre à réaliser par l'exercice de droits découlant de garanties sur ces actifs. Toute dépréciation jugée durable est incluse dans l'état des résultats.

La Fondation procède à la reprise des pertes de valeur d'actifs financiers lorsqu'il y a diminution de la perte de valeur et que cette diminution peut être objectivement associée à un événement se produisant après la comptabilisation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### 3. Trésorerie

La trésorerie comprend un montant de 57 356 \$ (Néant en 2019), lequel a été perçu par la Fondation au nom d'autres organisations.

### 4. Débiteurs

	2020	2019
Apports à recevoir	166 955	213 392
Taxes de vente à recevoir	34 390	20 746
Montant à recevoir de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas	36 267	51 765
	<b>237 612</b>	<b>285 903</b>

Le montant à recevoir de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas est assujetti aux conditions commerciales normales.

# Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

## Notes complémentaires

*Exercice clos le 31 mars 2020*

### 5. Placements

	2020	2020
	<i>Juste valeur</i>	<i>Coût</i>
<b>Évalués à la juste valeur</b>		
Fonds du marché monétaire	78 409	78 409
Fonds à revenu fixe	4 097 613	4 167 367
Fonds d'actions canadiennes	4 750 212	5 247 578
Fonds de couverture canadien	1 022 117	966 216
Fonds d'actions étrangères	1 711 270	2 163 028
	11 659 621	12 622 600
	<i>2019</i>	<i>2019</i>
	<i>Juste valeur</i>	<i>Coût</i>
<b>Évalués à la juste valeur</b>		
Fonds du marché monétaire	120 963	120 963
Fonds à revenu fixe	5 020 252	5 051 264
Fonds d'actions canadiennes	3 701 600	3 589 768
Fonds de couverture canadien	993 776	966 216
Fonds d'actions étrangères	2 276 429	2 441 571
	12 113 020	12 169 782

### 6. Crédoeurs et charges à payer

	2020	2019
Créditeurs	346 168	171 495
Salaires et charges sociales	25 269	38 516
	371 437	210 011

### 7. Apports reportés

Les apports reportés sont des apports non utilisés et grevés d'une affectation externe à des projets spéciaux. La comptabilisation de ces montants à titre de produits est reportée aux périodes où les dépenses en question sont engagées. Les variations du solde d'apports reportés se présentent comme suit :

	2020	2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 451 660	1 474 294
Montant comptabilisé dans les produits	(246 066)	(395 890)
Montant comptabilisé à titre de revenus de placement nets	(19 477)	(18 346)
Revenus (perte) de placement – Succession de J. Borkowitz	(22 574)	13 799
Montant reçu pour l'exercice suivant	189 914	377 803
	1 353 457	1 451 660

# Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

## Notes complémentaires

*Exercice clos le 31 mars 2020*

### 8. Actifs nets reçus à titre de dotation

À la clôture de l'exercice, l'actif net reçu à titre de dotation se composait de ce qui suit :

	2020	2019
Succession de J. Borkowitz	186 930	186 930
The Hay Foundation	10 000	10 000
Fonds Deirdre Stevenson en santé mentale	242 200	242 200
Fonds J. Armand Bombardier pour la qualité des soins en santé mentale	300 000	300 000
Fondation Molson – Bourse de recherche pour le vieillissement du cerveau	590 000	590 000
Fondation Michael Novak et Kathleen Weil en santé mentale	100 840	100 840
Fonds Leo et Rachel Hendlisz en santé mentale	21 556	21 556
Fonds Ginette Ingrid Gold pour l'enseignement en santé mentale	–	580 000
Fonds Holly Carsley en santé mentale	77 739	67 739
	<b>1 529 265</b>	<b>2 099 265</b>

Au cours de l'exercice, une somme de 580 000 \$ a été transférée des actifs nets reçus à titre de dotation aux actifs nets affectés à des projets spéciaux en santé mentale, puisque le don doit servir à l'enseignement médical, ainsi qu'il est indiqué à la note 9.

### 9. Actifs nets affectés à des projets spéciaux en santé mentale

À la clôture de l'exercice, l'actif net grevé d'affectations internes à des projets spéciaux en santé mentale se composait de ce qui suit :

	2020	2019
Succession de l'honorable Hartland de M. Molson	847 582	847 888
Fondation Molson	833 504	833 810
The Hay Foundation	6 537	6 543
Fonds Deirdre Stevenson en santé mentale	106 355	106 473
Fonds J. Armand Bombardier pour la qualité des soins en santé mentale	120 520	120 679
Fondation Molson – Bourse de recherche pour le vieillissement du cerveau	200 314	200 589
Fondation Michael Novak et Kathleen Weil en santé mentale	28 969	29 014
Fonds Leo et Rachel Hendlisz en santé mentale	4 216	4 225
Fonds Holly Carsley en santé mentale	8 031	8 053
Fonds Ginette Ingrid Gold pour l'enseignement en santé mentale	631 269	51 485
Cumul des pertes non réalisées sur les placements évalués à la juste valeur	(329 311)	(20 094)
	<b>2 457 986</b>	<b>2 188 665</b>

Au cours de l'exercice, une somme de 580 000 \$ a été transférée des actifs nets reçus à titre de dotation aux actifs nets affectés à des projets spéciaux en santé mentale, puisque le don doit servir à l'enseignement médical, ainsi qu'il est indiqué à la note 8.

### 10. Affectations internes

Le conseil d'administration de la Fondation a approuvé les affectations internes conformément à son objectif de distribution. Le montant à distribuer chaque année correspond à 3,5 % de la valeur de marché moyenne au cours des huit derniers trimestres. Par conséquent, un montant de 310 679\$ (contre 26 555\$ en 2019) a été transféré des actifs nets affectés à des projets spéciaux en santé mentale aux actifs nets non affectés.

Le conseil d'administration de la Fondation a approuvé les affectations internes visant à compenser une diminution potentielle des revenus de placement. Le montant à affecter chaque année correspond à la moyenne mobile sur trois ans de la valeur marchande du total du portefeuille au 31 décembre, multipliée par le rendement moyen, diminution faite de l'indice des prix à la consommation au 31 décembre et de la distribution de revenus de 3.5%. Par conséquent, un montant de 20 542 \$ (contre 115 795 \$ en 2019) a été transféré des actifs nets grevés d'une affectation interne à la compensation de la diminution des placements aux actifs nets non affectés.

La Fondation ne peut utiliser les montants grevés d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil.

# Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

## Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2020

### 11. Revenus (perte) de placement nets

	2020	2019
Dividendes	264 426	102 857
Produit d'intérêts	225 753	163 738
Coûts de transaction	(69 162)	(104 797)
Variation nette de la juste valeur des placements	(855 954)	118 673
	<b>(434 937)</b>	280 471

### 12. Dons

	2020	2019
<b>Institut universitaire en santé mentale Douglas</b>		
Dons affectés	160 957	231 582
Autres	–	7 489
	<b>160 957</b>	239 071
<b>Centre de recherche de l'Hôpital Douglas</b>		
Dons affectés	550 072	762 099
Dons affectés aux activités de fonctionnement	1 000 000	1 000 000
	<b>1 550 072</b>	1 762 099
<b>Université McGill</b>		
Dons affectés	164 061	–
	<b>1 875 090</b>	2 001 170

### 13. Impôt sur le revenu

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « Loi »). À ce titre, elle est exonérée d'impôt et a le droit de remettre des reçus de dons aux fins fiscales. Afin de préserver son statut d'organisme de bienfaisance en vertu de la Loi, la Fondation doit respecter certaines exigences prescrites par cette dernière. La direction est d'avis que ces exigences ont été respectées.

### 14. Dons en nature

Les produits tirés des apports, des dons en nature et en actions s'établissent comme suit :

	2020	2019
Dons en nature	11 345	17 439
Dons en actions	166 981	33 212
	<b>178 326</b>	50 651

**15. Éventualités**

La Fondation détient une lettre de garantie d'un montant de 26 000 \$ remise au nom de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

**16. Instruments financiers**

Dans le cadre de ses activités, la Fondation détient un certain nombre d'instruments financiers. À moins d'indication contraire, la direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent pas la Fondation à un risque important d'intérêt, de change, de crédit, d'illiquidité ou de prix autre.

***Risque de crédit***

La Fondation est exposée au risque de crédit lié à son placement dans des fonds à revenu fixe, car les émetteurs pourraient être incapables d'honorer leurs obligations lorsqu'elles deviennent exigibles. Il y a concentration du risque de crédit quand une part importante du portefeuille est investie dans des titres de capitaux propres qui ont des caractéristiques similaires ou qui sont soumis à des conditions similaires sur le plan économique et politique, entre autres. La direction est d'avis que sa stratégie de diversification est adéquate pour protéger les actifs nets de la Fondation contre les risques de crédit importants.

***Risque de change***

La Fondation est exposée au risque de change sur une partie de ses placements. Les fonds d'actions étrangères et certains fonds d'actions canadiens sont exposés au risque de change compte tenu des placements sous-jacents détenus. La Fondation gère ce risque en faisant appel à des gestionnaires de fonds qui surveillent le niveau de placement en devises.

***Risque de taux d'intérêt***

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des placements portant intérêt de la Fondation varie en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des instruments financiers portant intérêt. La Fondation investit dans des parts de fonds, et ces fonds investissent à leur tour dans des portefeuilles d'obligations diversifiés. Bien que les placements sous-jacents de la Fondation soient exposés au risque de taux d'intérêt, le risque pour la Fondation est indirect par nature et n'est pas directement géré par la Fondation.

Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et ne portent pas intérêt.

***Risque de prix autre***

Le risque de prix autre s'entend du risque que la juste valeur ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces fluctuations soient attribuables à des facteurs propres à l'instrument financier lui-même ou à son émetteur ou à des facteurs qui touchent tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché.

La Fondation gère le risque de prix en distribuant les actifs selon différents critères, à savoir le nombre et le type de placements, la région, le secteur, la taille des émetteurs, etc.

La Fondation investit dans des parts de fonds activement gérés, qui sont exposés au risque découlant des fluctuations de prix. Une hausse ou une baisse de 10 % du cours des titres entraînerait une variation d'environ 646 148 \$ (597 803 \$ en 2019) de la valeur des titres de la Fondation, en supposant que toutes les autres variables demeurent les mêmes. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats attendus.

### 17. Opérations entre apparentés

L'Institut universitaire en santé mentale Douglas et le Centre de recherche de l'Hôpital Douglas ont des intérêts économiques dans la Fondation de par la mission de cette dernière, qui consiste à recueillir, à investir et à distribuer des ressources financières pour leurs comptes.

Au cours de l'exercice, la Fondation a payé 366 702 \$ (458 029 \$ en 2019) en frais de location d'espaces de stationnement à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas et a versé des dons de 160 957 \$ (239 071 \$ en 2019).

Elle a également versé, pendant l'exercice, des dons d'une valeur de 1 550 072 \$ (1 762 099 \$ en 2019) au Centre de recherche de l'Hôpital Douglas.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été évaluées à la valeur d'échange établie et acceptée par les parties.

### 18. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

### 19. Événement postérieur à la date du bilan

Une pandémie de COVID-19 (coronavirus) s'est répandue à l'échelle mondiale, laquelle a eu une incidence importante sur la Fondation en raison des restrictions sur les déplacements et les activités commerciales et des consignes d'auto-isolement et de mise en quarantaine instaurées par les gouvernements fédéral et provinciaux et les administrations municipales. Ces mesures ont perturbé considérablement les entreprises partout dans le monde, ce qui a provoqué un ralentissement économique. Les marchés des actions mondiaux ont enregistré une volatilité et des replis importants. À l'heure actuelle, on ne peut établir l'ampleur de l'incidence que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir sur la Fondation, car elle dépendra de l'évolution de la situation, elle-même très incertaine et impossible à prévoir hors de tout doute. Ces incertitudes découlent de l'incapacité de prédire la propagation de la maladie ou la durée de la pandémie, y compris le temps que dureront les restrictions concernant les voyages, les fermetures ou les interruptions des activités des entreprises et les mesures de mise en quarantaine et d'auto-isolement qui sont actuellement en vigueur au Canada et ailleurs dans le monde pour combattre le virus.

# Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas

## Tableau 1 – Tableau des produits

Exercice clos le 31 mars 2020

---

	2020	2019
<b>Produits</b>		
Apports et dons		
Particuliers	789 952	625 560
Entreprises	238 129	391 346
Organismes sans but lucratif	560 641	378 566
Activités et événements de collecte de fonds		
Loterie des employés du Douglas	21 036	61 691
Événements	1 260 236	796 253
Stationnement		
Activités de stationnement	402 969	503 328
	<b>3 272 963</b>	<b>2 756 744</b>

---